COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Stibbe**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Central Plaza - Loksumstraat N° : 25 Boîte :
Code postal : 1000 Commune : Bruxelles
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, néerlandophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0429.914.688

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 09-06-2009

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 13-06-2023

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2022 au 31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2021 au 31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.4, C-app 6.3.6, C-app 6.4.2, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.11, C-app 6.17, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Advocatenkantoor Pieter Nobels BV
0727731711
Jumpingslaan 18
8420 De Haan
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-07-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Nobels Pieter
avocat
Jumpingslaan 18
8420 De Haan
BELGIQUE

Guan Schaiko BV
0787574870
Collegelaan 73
2140 Borgerhout (Antwerpen)
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-07-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Schaiko Guan
avocat
Collegelaan 73
2140 Borgerhout (Antwerpen)
BELGIQUE

bv Advocatenkantoor D'Hooghe David
0865366395
Oude-Heverleestraat 65
3001 Heverlee
BELGIQUE
Début de mandat : 2004-06-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

D'Hooghe David
avocat
Oud-Heverleestraat 65
3001 Heverlee
BELGIQUE

bv Advocatenkantoor Henk Verstraete
0839606264
Loksumstraat 25
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-07-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Verstraete Henk
avocat
Loksumstraat 25
1000 Bruxelles
BELGIQUE

bv Clasimco

0880371307
Heidebergen 39A
9830 Sint-Martens-Latem
BELGIQUE

Début de mandat : 2006-03-01 | Fin de mandat : | Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Vanden Borre Pascal
avocat
Heidebergen 39A
9830 Sint-Martens-Latem
BELGIQUE

bv Dries Hommez

0879383093
Meerbeekstraat 38
3071 Erps-Kwerps
BELGIQUE

Début de mandat : 2013-04-08 | Fin de mandat : | Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Hommez Dries
avocat
Meerbeekstraat 38
3071 Erps-Kwerps
BELGIQUE

bv Elimath

0822506055
Hutsepotstraat 135
9052 Zwijnaarde
BELGIQUE

Début de mandat : 2010-01-01 | Fin de mandat : | Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Matthys Elisabeth
avocat
Hutsepotstraat 135
9052 Zwijnaarde
BELGIQUE

bv Erik Valgaeren

0870909253
Grotenbroek 10
1730 Asse
BELGIQUE

Début de mandat : 2006-01-01 | Fin de mandat : | Administrateur gérant

Représenté directement ou indirectement par :

Valgaeren Erik
avocat
Grotenbroek 10
1730 Asse
BELGIQUE

bv Hans Van Bavel

0861261911
Loksumstraat 25
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2003-10-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Van Bavel Hans
avocat
Loksumstraat 25
1000 Bruxelles
BELGIQUE

bv Ignace Vernimme

0886045708
Kamerdellelaan 75
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2007-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Vernimme Ignace
avocat
Kamerdellelaan 75
1180 Uccle
BELGIQUE

bv Jan Bogaert

0677841641
Loksumstraat 25
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2017-07-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Bogaert Jan
avocat
Lorreinenlaan 48
3080 Tervuren
BELGIQUE

bv Jan Bouckaert - Advocaat bij de balie te Brussel

0870833831
Voordries 9
9050 Ledeberg (Gent)
BELGIQUE
Début de mandat : 2005-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Bouckaert Jan
avocat
Voordries 9
9050 Ledeberg (Gent)
BELGIQUE

bv Jan Peeters - Advocaat bij de Balie te Brussel

0867548994
Loksumstraat 25 21
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2004-10-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Peeters Jan
avocat
Loksumstraat 25
1000 Bruxelles
BELGIQUE

bv Oliver Stevens, advocatenkantoor

0644803936
Loksumstraat 25
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Stevens Oliver
avocat
Loksumstraat 25
1000 Bruxelles
BELGIQUE

bv Peter Wytinck, advocaat

0870911134
Merelstraat 8
3370 Boutersem
BELGIQUE
Début de mandat : 2005-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Wytinck Peter
avocat
Merelstraat 8
3370 Boutersem
BELGIQUE

bv Rockstone

0698992589
De Henninstraat 65 6
1050 Ixelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-09-23 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Maselis Matthias
avocat
Mastellestraat 33
3020 Herent
BELGIQUE

bv Rony vermeersch

0875269996
Rue des Merisiers 23
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE
Début de mandat : 2006-07-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Vermeersch Rony
avocat
Rue des Merisiers 23
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

bv SVB Law

0736510013
Marcel Thirylaan 9 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-12-09 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Van Besien Sophie
avocat
Marcel Thirylaan 9/2
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

bv Wouter Ghijsels - Advocaat

0832776870
Van Putlei 2
2018 Antwerpen-2018
BELGIQUE
Début de mandat : 2011-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Ghijsels Wouter
avocat
Van Putlei 52
2018 Antwerpen-2018
BELGIQUE

bv advocatenkantoor Frederik Vandendriessche

0862604073
Wolsemstraat 22
1700 Dilbeek
BELGIQUE
Début de mandat : 2006-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Vandendriessche Frederik
avocat
Wolsemstraat 22
1700 Dilbeek
BELGIQUE

bv advocatenkantoor Nathanaelle Kiekens

0821306720
Damse Vaart Zuid 25
8310 Assebroek
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Kiekens Nathanaelle
avocat
Damse Vaart Zuid 25
8310 Assebroek
BELGIQUE

bv advocatenkantoor Stefan Odeurs

0474407994
Daalstraat 7
3870 Heers
BELGIQUE
Début de mandat : 2013-04-08 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Odeurs Stefan
avocat
Daalstraat 7
3870 Heers
BELGIQUE

bv advocatenkantoor Wim Panis

0807176095
Berkendreef 39
3390 Sint-Joris-Winge
BELGIQUE
Début de mandat : 2012-07-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Panis Wim
avocat
Berkendreef 39
3390 Sint-Joris-Winge
BELGIQUE

srl Bruno Lombaert

0886283159
Avenue de la Chênaie 155
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2007-07-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Lombaert Bruno
avocat
Eikenboslaan 155
1180 Uccle
BELGIQUE

srl Jerome Aubertin Avocat

0841210328
Rue Paul Segers 14
1040 Etterbeek
BELGIQUE
Début de mandat : 2013-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Aubertin Jérôme
avocat
Paul Segersstraat 14
1040 Etterbeek
BELGIQUE

srl Julien Bogaerts Avocat

0686660921
Avenue Franklin Roosevelt 210 1
1050 Ixelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Bogaerts Julien
avocat
Franklin Rooseveltlaan 210/1
1050 Ixelles
BELGIQUE

srl Marc Fyon Avocat

0870908956
Avenue Antoine Depage 5
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2005-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Fyon Marc
avocat
Antoine Depagelaan 5
1000 Bruxelles
BELGIQUE

srl Minicopal

0732987032
Zwemkunststraat 35
1050 Ixelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-09-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Campolini Philippe
avocat
Zwemkunststraat 35
1050 Ixelles
BELGIQUE

srl Nicolas Résimont
0644936172
Avenue de Beloeil 6
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-01-01 Fin de mandat : Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Résimont Nicolas
avocat
Beloeillaan 6
1180 Uccle
BELGIQUE

EY Bedrijfsrevisoren BV (B00160)
0446334711
Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-06-08 Fin de mandat : 2024-06-13 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Van Hoof Eric (A02075)
Reviseur d'entreprise
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**1.129.016**	**557.727**
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**1.122.766**	**540.021**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	317.862	400.972
Mobilier et matériel roulant		24	43.208	70.483
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	761.696	68.567
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**6.250**	**17.706**
Entreprises liées	6.15	280/1	6.250	6.250
Participations		280	6.250	6.250
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		11.456
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		11.456

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**29.229.192**	**28.350.446**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**3.827.478**	**3.017.380**
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	3.827.478	3.017.380
Créances à un an au plus		40/41	**20.821.969**	**18.698.923**
Créances commerciales		40	17.974.991	15.668.403
Autres créances		41	2.846.978	3.030.520
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		**1.000.000**
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		1.000.000
Valeurs disponibles		54/58	**2.717.806**	**3.913.297**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**1.861.939**	**1.720.847**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**30.358.208**	**28.908.173**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	**2.640.000**	**2.490.000**
Apport		6.7.1	10/11	**2.640.000**	**2.490.000**
Disponible			110		
Indisponible			111	2.640.000	2.490.000
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13		
Réserves indisponibles			130/1		
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisitions d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14		
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5		
Impôts différés			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**27.718.208**	**26.418.173**
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**26.467.609**	**25.898.185**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.228.281	2.321.721
Fournisseurs		440/4	2.228.281	2.321.721
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.372.889	2.507.773
Impôts		450/3	51.392	35.207
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.321.497	2.472.566
Autres dettes		47/48	21.866.438	21.068.691
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**1.250.599**	**519.988**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**30.358.208**	**28.908.173**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**58.280.902**	**54.593.373**
Chiffre d'affaires		6.10	70	57.206.220	53.061.547
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71	810.098	842.686
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	237.752	668.373
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	26.831	20.767
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**38.040.032**	**34.275.537**
Approvisionnements et marchandises			60		
Achats			600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	30.480.564	26.830.944
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	6.408.194	6.635.944
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	340.013	332.151
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	78.527	-145.943
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	732.734	622.440
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**20.240.870**	**20.317.836**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**22.753**	**22.195**
Produits financiers récurrents			75	22.753	22.195
Produits des immobilisations financières			750	20.000	20.000
Produits des actifs circulants			751		
Autres produits financiers		6.11	752/9	2.753	2.195
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		
Charges financières			65/66B	**65.454**	**85.291**
Charges financières récurrentes		6.11	65	65.454	85.291
Charges des dettes			650	7.873	5.904
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	57.581	79.387
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**20.198.170**	**20.254.740**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	**201.518**	**135.207**
Impôts			670/3	201.518	135.207
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**19.996.651**	**20.119.534**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**19.996.651**	**20.119.534**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**19.996.651**	**20.119.534**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	19.996.651	20.119.534
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**19.996.651**	**20.119.534**
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695	19.996.651	20.119.534
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXXX**	**5.590.237**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	182.780	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**5.773.017**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXXX**	**5.189.265**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	265.890	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**5.455.155**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	**317.862**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXX**	**2.373.148**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163		
Cessions et désaffectations		8173	63.694	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**2.309.455**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXX**	**2.302.666**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	27.275	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	63.694	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**2.266.247**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	**43.208**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXX**	**3.027.250**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	739.978	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	**3.767.228**	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXX**	**2.958.684**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	46.848	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	**3.005.532**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	**761.696**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	**XXXXXXXXXX**	**6.250**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	**6.250**	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	**6.250**	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXX**	**11.456**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593	11.456	
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Stibbe Properties Luxembourg sàrl LU24579465 Entreprise étrangère Rue Jean Monnet 6 L - 1855 Luxembourg LUXEMBOURG	parts	12.500	50		2022-12-31	EUR	13.750	33.761

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		**1.000.000**
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		1.000.000
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter	1.848.966
Produits acquis	12.973

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DE L'APPORT			
Apport			
Disponible au terme de l'exercice	110P	XXXXXXXXXX	
Disponible au terme de l'exercice	(110)		
Indisponible au terme de l'exercice	111P	XXXXXXXXXX	2.490.000
Indisponible au terme de l'exercice	(111)	2.640.000	
Capitaux propres apportés par les actionnaires			
En espèces	8790		
dont montant non libéré	87901		
En nature	8791		
dont montant non libéré	87911		

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Augmentation par versement		150.000	
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	2.200
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant de l'apport	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant de l'apport	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	

	Codes	Exercice
Parts		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)	Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	51.392
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	2.321.497

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Charges à imputer	167.973
Produits à reporter	1.082.626

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	77	77
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	73,5	74,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	115.476	120.192
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	4.675.125	4.967.594
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.242.848	1.179.282
Primes patronales pour assurances extralégales	622	490.222	489.068
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112	78.527	
Reprises		9113		145.943
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	493.940	431.025
Autres		641/8	238.795	191.415
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	0,6	
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	967	
Frais pour la société		617	63.303	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	**26.831**	**20.767**
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	**26.831**	**20.767**
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630	26.831	20.767
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66		
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**201.518**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	150.126
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	51.392
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non admises		847.966
Dons Déductibles		-42.398

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	12.336.080	11.111.432
Par la société	9146	13.261.340	12.774.058
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	1.423.605	1.340.458
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

Exercice

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La société Stibbe a instauré un plan de pension complémentaire au profit de l'ensemble de son personnel depuis le 01.01.2000. Ce plan de pension est un plan dit "contribution définie" et est externalisé et financié par un contrat d'assurance de groupe (un fonds de pension). Ce plan définisse le versement de contributions payées par l'employeur qui visent principalement à financier un capital payable en cas de vie à l'age de 65 ans.

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les allocations patronalles sont versées périodiquement à l'organisme en charge du financement des pensions. Selon la législation belge, l'employeur doit garantir un rendement minimal applicable aux allocations patronales. A la date de clôture, la compagnie d'assurance/le fonds de pension nous à informé qu'il existe un légère sous-financement des réserves aquises légales par rapport aux réseves mathématiques constituées d'un montand de 25.812,88 €, mais qui est complètement résolu par le fonds de financement.

Codes	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

	Exercice
074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers	337.271
075 Créanciers de biens et valeurs détenues pour compte ou aux risques et profits de tiers	-337.271
Garanti de location réservée	1.164.848

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	**6.250**	**6.250**
Participations	(280)	6.250	6.250
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	Exercice
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	**13.552**
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	6.691.000
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**30.587**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	6.129
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

_____

RÈGLES D'ÉVALUATION

A. PRINCIPES GENERAUX

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il n'a pas été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté.

Il n'y a pas de dérogations influençant le patrimoine, la situation financière ou le résultat avant impôts de l'entreprise.

Les règles d'évaluation ont été mises en concordance avec l' Avis CNC 2018/04 - Le traitement comptable des comptes tiers. Les comptes tiers ne sont plus repris dans les rubriques "54/58 valeurs disponibles" et "47/48 Autres dettes" du bilan, mais désormais dans les rubriques " 074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers" et "075 Créanciers de biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers".
Ces modifications n'influencent pas le résultat de l'exercice avant impôts.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

Il n'y a pas d'autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

B. REGLES PARTICULIERES

B1. ACTIF

B11. ACTIFS IMMOBILISES

B111. Frais d'établissement
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge.
B112. Frais de restructuration
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.
B113. Immobilisations incorporelles
Le montant à l'actif des immobilisations corporelles ne comprend pas de frais de recherche et de développement.
B114. Immobilisations corporelles
Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.
B115. Amortissements actés pendant l'exercice :

ACTIFS	Méthode	Base	Taux en % (**)
1. Frais d'établissement			
2. Immobilisations incorporelles			
3. Bâtiments (***)			
4. Installations, machines et outillage (***)			
5. Matériel roulant (***)			
- Matériel roulant	Linéaire	NR (*)	25,00 %
6. Matériel de bureau et mobilier (***)			
- Matériel de bureau	Linéaire	NR (*)	33,33 %
- Matériel de téléphonie	Linéaire	NR (*)	33,33 %
- Informatique	Linéaire	NR (*)	33,33 %
- Mobilier de bureau	Linéaire	NR (*)	10,00 %
7. Autres immobilisations corporelles			
-Aménagements	Linéaire	NR (*)	11,11 %

(*) NR = Non réévaluée
(**) Principal ainsi que les frais accessoires
(***) Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte
Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : 0,00 EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : : 0,00 EUR.

B116. Immobilisations financières
Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

B12. ACTIFS CIRCULANTS

B121. Stocks :
Les stocks ne sont pas d'application.

B122. Fabrications :
Les fabrications ne sont pas d'application.

B123. Commandes en cours d'exécutions :
Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient .
Des réductions de valeur sont constituées à la clôture de chaque exercice avec prudence, sincérité et bonne foi.

B124. Créances :
Les créances à un an au plus sont portées à l'actif pour leur valeur nominale.
Des réductions de valeur pour les créances douteuses sont constituées à la clôture de chaque exercice avec prudence, sincérité et bonne foi.

B2. PASSIF

B21. Dettes :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

B22. Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EURO sur les bases suivantes :
Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et réévaluées au 31 décembre.
Les écarts sont pris en résultat financier.

B23. Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financementsde biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : 0,00 EUR

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Stibbe SRL
Rue de Loxum 25
1000 Bruxelles
RPR (Bruxelles) - 0429.914.688
(La **Société**)

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions du Code des sociétés et associations, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31 décembre 2022.

Le bilan, le compte de résultat et les commentaires forment un ensemble cohérent réalisé conformément aux prescriptions et délais légaux requis. Ils donnent une image fidèle, équilibrée et complète de l'évolution et des résultats de l'entreprise et de la situation des entreprises reprises dans la consolidation, en adéquation avec leur taille et leur complexité, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

1 APERÇU DE L'ÉVOLUTION ET DES RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE ET DE LA POSITION DE LA SOCIÉTÉ DE MÊME QU'UNE DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS ELLE EST CONFRONTÉE

1.1 Évolution, résultats, et situation de la société

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Stibbe a réalisé 58.280.901,96 € en produits d'exploitation contre 38.040.032,05 € en charges d'exploitation. Il en résulte un bénéfice d'exploitation de 20.240.869,91 €.

En outre, un résultat consolidé négatif (overflow négatif) de € 308.759,54 , dans la joint venture Stibbe Avocats, est comptabilisé dans le résultat de Stibbe SRL.

Le nombre d'avocats (en ETP) était de 138,15.

La Société n'a pas eu à faire usage de sa ligne de crédit auprès de la banque au cours de l'exercice.

Pour comprendre l'évolution, les résultats ou la situation des entreprises reprises de la Société, aucune analyse supplémentaire n'est nécessaire tant du point de vue des indicateurs de performance financiers que, le cas échéant, non financiers liés à l'activité spécifique de la Société en ce compris les informations relatives à l'environnement et au personnel.

1.2 Risques et incertitudes

La Société n'est confrontée à aucun risque ou incertitude significative (autre que les risques et incertitudes éventuels pouvant exister dans l'économie)

En 2023, nous poursuivrons notre stratégie de maîtrise des dépenses associée à une politique active de développement de nos activités.

1.3 Résultats de la Société et affectation du résultat

Le bénéfice après impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 19.996.651,01 €.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comme suit :

Tantième à verser au administrateurs:	19.996.651,01 €.
Bénéfice total à affecter :	19.996.651,01 €.

Dans un souci d'exhaustivité, il est indiqué que, lorsqu'elle décide de l'affectation du bénéfice et de la distribution de dividendes, l'assemblée générale doit appliquer l'article 5:142 de CSA et qu'une telle décision de l'assemblée générale n'aura d'effet que sous réserve d'un test de liquidité favorable conformément à l'article 5:143 du CSA.

2 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, aucun événement important ne s'est produit.

3 CIRCONSTANCES QUI PEUVENT INFLUENCER DE MANIÈRE NOTABLE LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Durant l'exercice, aucune circonstance n'a influencé de manière notable le développement de la Société.

4 ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société ne mène aucune activité de recherche et développement.

5 SUCCURSALES DE LA SOCIÉTÉ

La Société n'a pas de succursale.

6 JUSTIFICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE CONTINUITÉ

Les comptes annuels ont été élaborés conformément à la législation en vigueur sur la comptabilité et les comptes annuels des sociétés, complétés par les règles d'évaluation propres à la société. ".

7 L'USAGE PAR LA SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Durant l'exercice, la Société n'a pas fait usage d'instruments financiers significatifs pour l'appréciation de l'actif, du passif, de la position financière et du résultat.

* *

*

Fait à Bruxelles le 23 mai 2023

Nom: Wouter Ghijsels – Advocaat BV (avec comme représentant effectif Wouter Ghijsels)

Fonction: Managing Partner, associé-gérant

Naam: Advocatenkantoor Rony Vermeersch SRL (avec comme représentant effectif Rony Vermeersch)

Fonction: Président, associé-gérant

RAPPORT DES COMMISSAIRES

EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Stibbe BV pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Annuels de la société Stibbe BV (« la Société »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 8 juin 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Stibbe BV, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 30.358.208 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 19.996.651.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's") telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l' International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.
- Dans le cadre de l'article 7:213 du Code des sociétés et des associations, un acompte sur dividende a été distribué au cours de l'exercice, à propos duquel nous avons établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.

- Dans le cadre de l'article 5:142 du Code des sociétés et des associations nous avons établi le rapport d'examen limité joints en annexe relatif au test d'actif net. Nous avons évalué les données comptables et financières historiques et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre de les distributions décidées par l'assemblée générale du 13 juin, 26 septembre et 14 décembre 2022 conformément à l'article 5:143 du Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Diegem, le 23 mai 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Eric Van Hoof *
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

23EVH0147

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 336

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	51,6	20,3	31,3
Temps partiel	1002	29,3	3,3	26
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	73,5	22,7	50,8
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	82.557	32.611	49.946
Temps partiel	1012	32.919	3.960	28.959
Total	1013	115.476	36.571	78.905
Frais de personnel				
Temps plein	1021	4.701.501	2.322.942	2.378.558
Temps partiel	1022	1.706.694	202.794	1.503.900
Total	1023	6.408.194	2.525.736	3.882.458
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	108.439	34.101	74.338

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	74,4	22,2	52,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	120.192	36.215	83.977
Frais de personnel	1023	6.635.944	2.363.482	4.272.462
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	150.897	44.605	106.292

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	49	28	70,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	49	27	69,7
Contrat à durée déterminée	111		1	0,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	19	3	21,2
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	6	2	7,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	7	1	7,9
de niveau universitaire	1203	6		6
Femmes	121	30	25	49,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	5	13	14,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	15	10	22,8
de niveau universitaire	1213	10	2	11,7
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	49	28	70,5
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,6	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	967	
Frais pour la société	152	63.303	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	45	4	47
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	6	1	6,8
Contrat à durée déterminée	211	39	3	40,2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	44	5	46,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	5	3	7,4
Contrat à durée déterminée	311	39	2	39,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	1		1
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	1	1	1,8
Autre motif	343	42	4	44
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	21	5811	48
Nombre d'heures de formation suivies	5802	266	5812	337
Coût net pour la société	5803	13.628	5813	11.734
dont coût brut directement lié aux formations	58031	13.628	58131	11.734
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	